Subventions pour la valorisation des végétaux

Epernay Agglo Champagne a mis en place des subventions, accordées aux particuliers, afin de valoriser les végétaux à domicile :

- Aide financière à la **location d'un broyeur** (jusqu'à 50 % du montant facturé, avec un plafond fixé à 100 € par an).
- Aide financière à l'**achat d'un kit mulching** : 50 % maximum du montant facturé, avec un plafond de 50 € pour les kits pour tondeuse et 100 € pour ceux qui s'adaptent à des tracteurs tondeuses.

Pour obtenir ces subventions, les habitants doivent **remplir le dossier** présent dans l'onglet 'Documents' de cette page.

Documents
Aide financière à la location d'un broyeur
Aide financière à l'achat d'un kit mulching